

RÉGIE DES SERVICES D'INCENDIE REGROUPÉS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Première réunion du conseil d'administration

13 septembre 2021

Le Conseil des ministres du Gouvernement du Québec a adopté le décret qui officialise la création de la Régie des services d'incendie regroupés de la MRC de Maskinongé. Ce décret a été publié dans la Gazette officielle du 11 septembre 2021.

La première séance publique des membres du conseil d'administration de la Régie se tiendra mercredi le 15 septembre 2021, à compter de 10 h.

L'ouverture de la séance se fera au local administratif de la Régie, situé au 2831, rue Henri-Paul Milot, à Saint-Paulin.

En raison des mesures mises en place par le Gouvernement du Québec visant à limiter la propagation du coronavirus COVID-19, cette séance sera ajournée dès son ouverture, pour se transporter au Centre Multifonctionnel Réal-U-Guimond, situé à proximité, à l'adresse 3051, rue Bergeron, à Saint-Paulin.

Les personnes intéressées sont invitées à se joindre à l'assemblée, au centre multifonctionnel Réal-U-Guimond, à l'occasion de cette première réunion du conseil d'administration de la Régie des services d'incendie regroupés de la MRC de Maskinongé.

Denis Gélinas
Chargé de projet